

V-4220

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **25 octobre 2007**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

FORMATION CONTINUEE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL : ECOUTER LE CORPS ET SES DOULEURS.....

| | |
|---------------------------------------|---|
| CODE DE L'U.F. (3) 82600103451 | CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 804 |
|---------------------------------------|---|

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur | | | |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| Proposition de classement (1) | | Classement du Conseil supérieur (1) | |
| Technique | <input type="radio"/> | Technique | <input type="radio"/> |
| Economique | <input type="radio"/> | Economique | <input type="radio"/> |
| Paramédical | <input checked="" type="radio"/> | Paramédical | <input checked="" type="radio"/> |
| Social | <input type="radio"/> | Social | <input type="radio"/> |
| Pédagogique | <input type="radio"/> | Pédagogique | <input type="radio"/> |
| Agricole | <input type="radio"/> | Agricole | <input type="radio"/> |
| Maritime | <input type="radio"/> | Maritime | <input type="radio"/> |

Date de l'accord du Conseil supérieur : 26/05/05

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3.... de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4.... de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5.... de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6.... de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

| | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| CODE DE L'U.F. (3) 8260 01 03451 | CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 804 |
|----------------------------------|--------------------------------------|

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

| 1. <u>Dénomination du cours</u> (2) | <u>Classement du cours</u> (2) (5) | <u>Code U</u> (2) (6) | <u>Nombre de périodes</u> (2) |
|--|---------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Techniques corporelles appliquées à la gestion de la douleur | CT | F | 26 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| 2. <u>Part d'autonomie</u> | | P | 6 |
| | | Total des périodes | 32 |

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 3. 12. 02

Signature :



J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Formation continuée des professionnels du secteur médico-social : écouter le corps et ses douleurs

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre aux professionnels du secteur médico-social d'appréhender les messages que transmet le corps souffrant d'un bénéficiaire au-delà de l'expression verbale afin de mieux l'accompagner et dans la mesure du possible de réduire la douleur.

Formation continuée des professionnels du secteur médico-social : écouter le corps et ses douleurs

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- Exprimer oralement ou par écrit la synthèse d'un texte de nature professionnelle de minimum cinq pages A4 relatif à une problématique socio-éducative ou sanitaire ;
- En faire un commentaire critique personnel.

Titres pouvant en tenir lieu

Diplôme, brevet ou certificat de l'enseignement secondaire à orientation paramédicale ou sociale ou de l'enseignement supérieur à orientation médicale, paramédicale, psychologique, sociale ou pédagogique.

Formation continuée des professionnels du secteur médico-social : écouter le corps et ses douleurs

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas constituer de groupes de plus de 16 étudiants.

Formation continuée des professionnels du secteur médico-social : écouter le corps et ses douleurs

ANNEXE 4

PROGRAMME DU COURS

L'étudiant sera capable :

- d'expliciter la notion de douleur en terme de sensation, d'émotion, de sentiment et comme facteur de perturbation de la perception du schéma corporel, de l'image du corps, ... ;
- à partir de mises en situation ou de situations professionnelles,
 - d'expérimenter l'utilisation de soins psychomoteurs dans la gestion de la douleur ;
 - de poser une réflexion sur le sens des gestes quotidiens à médiation corporelle (toucher, bains, massages, ...) dans l'écoute de la douleur et la gestion de celle-ci ;
 - d'appliquer des éléments de la communication non-verbale à l'écoute de la douleur et à la gestion de celle-ci ;
- d'intégrer à sa réflexion éthique les dimensions abordées aux cours des activités d'enseignement.

Formation continuée des professionnels du secteur médico-social : écouter le corps et ses douleurs

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, face à une situation professionnelle relative à la gestion de la douleur amenée par lui :

- d'analyser son intervention de façon critique au regard des éléments méthodologiques et théoriques relatifs à la douleur et à la gestion de celle-ci ;
- de poser une réflexion éthique sur son intervention ;
- de proposer et justifier au minimum une piste de travail alternative.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- le degré de pertinence des propositions émises,
- la qualité des travaux présentés.

Formation continuée des professionnels du secteur médico-social : écouter le corps et ses douleurs

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.